COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 15/10/2021 à 11h16
Réference de l'AR : 002-200043495-20211007-DEC202110_02-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 octobre 2021

Délibération n°2

Date de convocation : le 30/09/21

Date d'affichage : le 20 OCT. 2021

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 Octobre 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G.HARANT - Y.BRUN - P.DEROCH - F.DEMAZURE - P.BIEDAL - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - P.VAN HAMME - C.VUAROQUEAUX - JP.POULAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F.HARANG - JM.RABOUILLE - F.GRANDPIERRE - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - F.BOUILLE - Y.LEMOINE - B.BUVRY - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - C.MATHIEU - F.JOLY - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALLIERE - D.PIERRE - A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL -JM.QUERE - H.DAUCHEZ - C.CHATELAIN - B.LEBEL - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART -N.DRAGON - G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - D.QUESTROY - G.CHARLES - L.BOURGEOIS - P.PIRE - E.BEAUDOUIN - M.KELLER - R.RENARD - M.FRAISE - P.DHENIN - J.VERON - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
J.BALITOUT à Y.BRUN - C.COULON à F.DEMAZURE - F.LEAUTE à B.BUVRY - JM.WACK à P.BERTELOOT - S.ETIENNE-CHARLES à Y.ROBIN - D.VALISSANT à S.LETOT-DURANDE - AM.SAUVEZ à S.DUPONT - H.LAHYANI à F.JOLY - E.GOULLEUX à P.MOZIN - A.LEFEVRE à E.DELHAYE - M.BEAUFRERE à C.MATHIEU - MP.FOURDRAIN-FAY à MM.PASCUAL - F.KARIMET à C.MEULLEMIESTRE

Absents Excusés : Y.BUFFET - F.POIDEVIN - A.TOURNEUX - S.WEIL -P.CERVI - C.LAMBERT - P.DRUET - B.TRONEL

Objet : Décision modificative n° 2 - Budget Principal

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Yves BRUN

Exposé :
Cette deuxième Décision Modificative de l'exercice a pour objectif principal de procéder à certains ajustements de crédit.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder aux inscriptions suivantes dans le budget 2021.

En section de fonctionnement,

Au titre des dépenses réelles de fonctionnement,

Il convient d'inscrire la somme complémentaire de 3 051,00 euros au compte 637 « Autres impôts, taxes » (1ère année d'imposition de l'Atelier D2i) afin de permettre le reversement des produits fiscaux perçus sur la zone du Griffon, à la Communauté de Communes du Pays de la Serre, conformément à la délibération n°11 du 20 Octobre 2011.

60, rue de Chambry - 02000 AULNOIS-SOUS-LAON - **Tél : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04**
Email : contact@ca-paysdelaon.fr - Site internet : www.ca-paysdelaon.fr
N° SIRET : 200 043 495 000 15 - Code APE : 8411Z

Il convient de modifier l'imputation comptable dans le cadre du remboursement des cours non dispensés au conservatoire qui vous a été proposée lors du dernier conseil communautaire. La somme de 50 000,00 euros est donc transférée du compte 65888 (Chapitre 65) au compte 673 « titre annulés sur exercice antérieur » (Chapitre 67).

Au titre des recettes réelles de fonctionnement,

Suite à la notification de la répartition de droit commun du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) pour l'exercice 2021, il convient d'inscrire la somme complémentaire de 78 638,00 euros au compte 73223.

Au titre des dépenses d'ordre de fonctionnement,

Le virement à la section d'investissement est augmenté un montant de 75 587,00 euros.

En section d'investissement,

Au titre des opérations d'ordre d'investissement,

La récupération d'avances forfaitaires sur marchés conformément à la règlementation comptable est prévue pour la somme de 40 289,89 euros en dépense au compte 2313 « Immobilisations corporelles en cours, Constructions» et en recette au compte 238 « Avances versées » ;

Au titre des recettes d'ordre d'investissement,

L'augmentation du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 75 587,00 euros.

Délibération

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter la décision modificative n°2 du Budget Principal telle qu'exposée ainsi que les documents annexés à la présente délibération ;

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 20 OCT. 2021

Pour extrait conforme

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 54
Nombre de votes exprimés	: 67
Votes favorables	: 67
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DM2

	Libellé	Dépenses en plus	Dépenses en moins
Chap. 011	Charges à caractère général	3 051,00	0,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXESET VERSEMENTS ASSIMILES	3 051,00	
Chap. 012	Charges de personnel	0,00	0,00
Chap. 014	Atténuations de produits	0,00	0,00
Chap.65	Autres charges de gestion courante	0,00	50 000,00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		50 000,00
Chap.66	Charges financières	0,00	0,00
Chap.67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00
673	CHARGES EXCEPTIONNELLES - TITRES ANNULES	50 000,00	
Chap.68	Dotations aux provisions	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 587,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	75 587,00	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	128 638,00	50 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DM2

	Libellé	Recettes en plus	Recettes en moins
Chap.002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
Chap.013	Atténuations de charges	0,00	0,00
Chap.70	Produits des Services du Domaine	0,00	0,00
Chap.73	Impôts et Taxes	78 638,00	0,00
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERC	78 638,00	
Chap.74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
Chap.75	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00
Chap.76	Produits Financiers	0,00	0,00
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
Chap.79	Transferts de charges	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	78 638,00	0,00

Section De fonctionnement	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	128 638,00	78 638,00
Dépenses en moins (B)	50 000,00	
Recettes en plus (C)	78 638,00	78 638,00
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DM N°2 - EXERCICE 2021

OPERATIONS D ORDRE OU NON VENTILEES

Chap	Libellé		
	DEPENSES	Dépenses en plus	Dépenses en moins
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 289,89	0,00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	40 289,89	
	RECETTES	Recettes en plus	Recettes en moins
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 289,89	0,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 289,89	
021	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 587,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	75 587,00	

OPERATION XXXXX

Chap	Libellé		
		Dépenses en plus	Dépenses en moins
	DEPENSES	0,00	0,00

Section d'investissement	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	40 289,89	40 289,89
Dépenses en moins (B)	0,00	
Recettes en plus (C)	115 876,89	115 876,89
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	-75 587,00	-75 587,00

Décision modificative n°2 - Exercice 2021
Récapitulatif

BUDGET PRINCIPAL

Total des deux sections	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	168 927,89	118 927,89
Dépenses en moins (B)	50 000,00	
Recettes en plus (C)	194 514,89	194 514,89
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	-75 587,00	-75 587,00

Cette décision modificative fait apparaitre un excédent de financement de 75 587,00€.

Le suréquilibre de la section d'investissement constaté au budget, après cette DM n°2 s'élève à la somme de 9 792 741,68€